Sondage sur les besoins et la qualité de main-d'œuvre dans l'industrie de l'assurance de dommages au Québec

Fiche synthèse

Portrait de l'industrie de l'assurance de dommages au Québec

- 27 554 employés
- 766 entreprises[1], dont 642 cabinets de courtage, 70 cabinets d'expertise en règlement de sinistres, 40 assureurs directs et 14 assureurs à courtiers

Retour sur 2016

- 1 379 départs : un nouveau record.
- 2 154 embauches : un nombre se rapprochant du record établit en 2009 avec 2 305 embauches.

Besoins pour prochaines années

- 5 298 embauches prévues au cours des 3 prochaines années (2017, 2018 et 2019)

Postes à pourvoir[2]	**2017**	**2018**	**2019**	**Total**
Courtiers en assurance de dommages	707	684	699	2 090
Agents en assurance de dommages	652	640	725	2017
Experts en sinistre	289	266	305	860
Souscripteurs	108	100	123	331
Total	**1 756**	**1 690**	**1 852**	**5 298**

- Les régions prévoyant le plus d'embauches sont Montréal (30 %), Chaudières-Appalaches (20 %), Capitale-Nationale (19 %) et Montérégie (16 %).
- 85 % des entreprises de 16 employés et plus prévoient embaucher, comparativement à 49 % pour les entreprises de 5 employés et moins et à 67 % pour celles comptant de 6 à 15 employés.
- 68 % des entreprises considèrent le marché actuellement en manque de ressources.
- 72 % des répondants estiment le recrutement difficile, ce qui constitue une amélioration par rapport à 2013 (80 %).

[1] Estimation du nombre d'entreprises qui œuvrent dans l'industrie de l'assurance de dommages au Québec.
[2] Embauches prévues selon l'extrapolation mitoyenne qui prend en considération les prévisions des répondants et les embauches observées au cours des dernières années.

Main-d'œuvre diplômée et aptitudes recherchées

- Les entreprises privilégient l'embauche de candidats possédant une attestation d'études collégiales (AEC) en assurance de dommages, suivi par un diplôme d'études collégiales (DEC) en Conseil en assurances et en services financiers et un diplôme universitaire.
- Alors que l'embauche de candidats possédant un diplôme d'études secondaires (DES) est en diminution (de 18 % en 2012-2013 à seulement 9 % en 2015-2016), l'embauche de ceux possédant une AEC en assurance dommages est en augmentation (de 31 % à 55 %).
- Au cours des deux dernières années, les candidats embauchés détenaient :
    - 55 % une AEC en assurance de dommages
    - 13 % un DEC en Conseil en assurances et en services financiers
    - 11 % un DEC autre qu'en assurance
    - 9 % un diplôme universitaire
    - 9 % un DES
    - 3 % un diplôme d'études professionnelles (DEP).
- 88 % considèrent qu'un diplôme collégial ou universitaire devrait être le niveau de scolarité minimal pour accéder aux professions d'agent en assurance de dommages, de courtier en assurance de dommages et d'expert en sinistre.
- Top 4 des aptitudes recherchées :
    1- Sens du service à la clientèle
    2- Habiletés en vente
    3- Capacités d'analyse
    4- Facilité à communiquer
- 1 entreprise sur 4 ayant embauché des professionnels depuis deux ans a recruté au moins un candidat issu de l'immigration récente.
- 87 % des entreprises confirment que l'évolution des technologies a un impact sur les compétences recherchées chez les candidats.

Conditions de travail offertes par l'industrie

- Salaire d'entrée moyen : 43 000 $
- 3 avantages sont offerts par la majorité des employeurs : formation et développement professionnel (76 %), horaires flexibles (63 %) et assurances collectives (55 %).

À propos de la Coalition

La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent. Elle a vu le jour en janvier 2002 grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie.

Le sondage démontre que :

- La notoriété de la Coalition est de 87 %
- 85 % des entreprises sont d'avis que la mission de la Coalition est pertinente.

Méthodologie

Souhaitant connaître les besoins et la qualité de main-d'œuvre recherchés par les entreprises en assurance de dommages, la Coalition a réalisé ce sondage Web auprès de 233 employeurs du Québec, du 18 janvier au 17 mai 2017, avec la maison de recherche SCOR.